**CONVENTION D’OCCUPATION TEMPORAIRE DES LIEUX À TITRE PRIVÉ PENDANT LES HEURES D’OUVERTURE ET EN DEHORS DES HEURES D’OUVERTURE DE L’ÉTABLISSEMENT**

L’AN DEUX MIL VINGT-DEUX,

LE ………….

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

Mesdames/Messieurs [Prénoms, Noms de tous les participants]

[Nom Association / Parti politique]

[Adresse]

[Tél]

Ci-après dénommé « **L’Association/Le Parti politique** »

D’une part

Madame/Monsieur [Nom du dirigeant], dirigeant de l’entreprise de restauration [forme juridique], dénommée [Nom de l’établissement], au capital de [montant en €], identifiée au Registre du commerce et des sociétés de [Ville] sous le numéro […].

[Adresse]

Ci-après dénommée « **L’exploitant des lieux** »

D’autre part

**LESQUELS ONT CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 – Objet**

* **Pour les évènements ou activités qui ont lieu en dehors des heures d’ouverture au public :**

Le présent contrat a pour objet de permettre l’occupation temporaire de l’entreprise de restauration [Nom de l’entreprise], [Adresse], en dehors des horaires d’ouverture au public, à un groupe de personnes qui se réunit dans le cadre d’un évènement privé.

L’établissement accueillera uniquement les membres de l’évènement privé et sera fermé à la clientèle.

Une affiche sera apposée sur la devanture de l’établissement, afin d’informer les tiers que les locaux sont privatisés.

* **Pour les évènements ou activités qui ont lieu pendant les heures d’ouverture au public :**

Le présent contrat a pour objet de permettre l’occupation temporaire de l’entreprise de restauration [Nom de l’entreprise], [Adresse], pendant les heures d’ouverture au public, uniquement au profit de structures associatives ou politiques.

L’établissement accueillera uniquement les membres de l’association ou du parti politique et sera fermé à la clientèle.

Une affiche sera apposée sur la devanture de l’établissement, afin d’informer le public de la fermeture des lieux et du fait que les locaux organisent un évènement privé dans le cadre d’une réunion associative ou politique.

**Article 4 – Durée**

L’occupation temporaire des lieux prendra effet le [Date] à [heure], et prendra fin le [Date] à [heure].

**Article 5- Conditions financières**

Les parties au contrat conviennent des conditions financières suivantes :

* **Pour les évènements ou activités qui ont lieu en dehors des heures d’ouverture au public :**

L’occupation temporaire des lieux en dehors des heures d’ouverture au public et, à titre accessoire, un service de repas et/ou de boissons, moyennant le prix forfaitaire de [prix en €].

* **Pour les évènements ou activités qui ont lieu pendant les heures d’ouverture au public :**

L’occupation temporaire des lieux pendant les heures d’ouverture au public et à titre accessoire, un service de repas et/ou de boissons, moyennant le prix forfaitaire de [prix en €].

Fait le [Date], à [Ville], en deux (2) exemplaires originaux

Signature de **l’Association/**  Signature de **l’exploitant**

**Parti politique des lieux**

*Signature précédée de la mention Signature précédée de la mention*

*« Lu et approuvé » : « Lu et approuvé » :*